



CLASSIQUES
GARNIER

BOUCHET (Florence), « Entendement et vérité. De la littérature et des autorités dans le *Livre de l'Espérance* d'Alain Chartier », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 33, 2017 – 1, p. 211-224

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0211](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0211)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BOUCHET (Florence), « Entendement et vérité. De la littérature et des autorités dans le *Livre de l'Espérance* d'Alain Chartier »

RÉSUMÉ – Cet article fait le point sur l'ambivalence d'Alain Chartier vis-à-vis de la littérature dans le *Livre de l'Espérance*. Un usage dévoyé et manipulateur des exemples littéraires met en cause l'intention du locuteur et le discernement du lecteur/auditeur. Les textes relevant de l'*historia* livrent néanmoins une vérité moralement profitable, alors que la fiction semble n'être que théoriquement réhabilitée. En définitive, la littérature profane doit s'effacer devant l'autorité de la Bible, voire la force du réel.

ABSTRACT – This article evaluates the ambiguous status of literature in Chartier's *Livre de l'Espérance*. A manipulative, even perverted, use of literary examples renders the speaker's intentions suspect, and tests the reader/listener's capacity for discernment. Historical texts nevertheless provide a morally-profitable truth, while fiction seems to be no more than theoretically rehabilitated. Overall, secular literature is required to cede to Biblical authority, and to the force of real events.

ENTENDEMENT ET VÉRITÉ

De la littérature et des autorités dans le *Livre de l'Espérance* d'Alain Chartier

Ainsi me fault mon sentement changier ;
Et en moi n'est entendement ne sens
D'escrire fors ainsy comme je sens. (Po. I, 54-56, p. 2)¹

Alain Chartier, au début du *Livre de l'Espérance*, se décrit comme bouleversé et désespéré devant l'état chaotique de la France, déchue de sa grandeur passée à un moment critique de la guerre de Cent Ans. Lui qui occupait sa jeunesse « A joyeuses escriptures dicter » (Po. I, 48, p. 2)², il va tremper sa plume dans l'encre de douleur pour écrire ce nouveau livre, son dernier, resté inachevé. On reconnaît là le modèle bien connu du prosimètre de Boèce, *La Consolation de Philosophie*, qui s'ouvre sur la même nécessité de changer de registre :

Moi qui ai jadis chanté des poèmes dans la fleur de mon ardeur,
Les pleurs, hélas ! me contraignent d'entonner de lugubres mesures³.

C'est une catastrophe personnelle, l'injuste condamnation à mort, qui frappe Boèce, non une catastrophe nationale. Seule Philosophie peut le sauver de la dérélition larmoyante ; à peine apparue à Boèce, elle congédie sans ménagements les Muses trompeuses :

Quand elle vit les Muses de la poésie se tenir près de mon lit et dicter leurs paroles
à mes pleurs, elle s'irrita un moment et ses yeux farouches lancèrent des flammes :

1 Alain Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, Paris, Champion, 1989. Chaque citation est suivie de l'indication de sa section, poème (Po.) ou prose (Pr.), des n^{os} de vers ou de ligne et de la page dans cette édition.

2 Il doit s'agir des poèmes d'amour (ballades, rondeaux) que Chartier a composés au début de sa carrière.

3 *La Consolation de Philosophie*, livre I, 1, 1-2, trad. É. Vanpeteghem, Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2005, p. 45 ; on trouvera en regard le texte latin (éd. C. Moreschini).

– Qui a permis, dit-elle, à ces petites catins de scène de s’approcher de ce malade ? Non seulement elles ne peuvent porter aucun remède à ses douleurs, mais elles pourraient en plus les nourrir de leurs doux poisons⁴.

Dès lors, que faire de la littérature ? Boèce a réussi ce tour de force d’écrire une œuvre qui veut se passer des Muses (de la poésie élégiaque, plus précisément) mais à laquelle on a toujours reconnu une haute valeur poétique autant que morale. À son tour, « maître⁵ » Alain, imitateur de Boèce, se trouve dans une position ambivalente vis-à-vis de la littérature⁶. Il soupçonne que devant la gravité de la situation, il ne peut en attendre grande consolation, encore moins une solution à ses problèmes ou à ceux de sa patrie et, pire, qu’elle peut être manipulée et mensongère. Mais il a aussi conscience de son éloquence, lui qui s’est présenté en 1422 dans le *Quadrilogue invectif* comme « lointaing immitateur des orateurs » – réactivant la définition selon Quintilien de l’*orator* comme *vir bonus bene dicendi peritus* – et dont l’œuvre ambitionne de demeurer « a memoire et a fruit⁷ ». L’*Acteur* du *Livre de l’Espérance* n’est pas emprisonné comme Boèce mais, prostré, il est bien retenu dans une sorte de prison mentale. Les démons intérieurs⁸ Défiance, Indignation et Désespérance, initialement apparus à l’*Acteur*, neutralisent son Entendement⁹ pour mieux l’accabler, voire le pousser au suicide ; mais Nature (patronne tutélaire des poètes dans le langage allégorique du temps) réveille Entendement. Celui-ci, ayant déverrouillé la mémoire de l’*Acteur*, va devenir l’interlocuteur de Foi et d’Espérance, n’ayant de

4 *La Consolation de Philosophie*, p. 49.

5 Alain Chartier a été ainsi désigné comme une autorité dès les années 1430 dans *Les Erreurs du jugement de la belle dame sans mercy* et par bien d’autres auteurs tels que Jean Regnier, Martin Le Franc, Michault Taillevent, René d’Anjou, François Villon, Simon Greban, Octovien de Saint-Gelais, etc. Voir E. J. Hoffman, *Alain Chartier. His Works and Reputation*, New York, Witten Press, 1942, p. 216-261 (la liste se poursuit jusqu’à André Du Chesne, éditeur en 1617 des *Œuvres de maistre Alain Chartier*).

6 Il convient de rappeler qu’au Moyen Âge, la littérature englobe l’ensemble des textes écrits et le savoir consigné par la *littera* ; les fictions narratives ou lyriques n’en sont qu’une partie restreinte dont la validité, on va le voir, fait débat.

7 *Quadrilogue invectif*, éd. F. Bouchet, Paris, Champion, 2011, p. 3 et 83 respectivement.

8 F. Rouy les désigne comme des « monstres », d’autres critiques comme des « Vices » ou de « fausses Muses ». Il me semble que « démons intérieurs » correspond mieux à l’état psychique évoqué.

9 Entendement est personnifié : « ce jeune et advisé bachelier qui m’avoit suy une foiz de loing, l’autre de pres [...] demoura de coste moy estourdi, estonné, et comme en litargie » (Pr. I, 27-28 et 31-32, p. 3-4).

cesse de soulever par ses questions et objections les apories dans lesquelles se trouve l'intelligence humaine aux prises avec des problèmes (au sens philosophique du terme) qui la dépassent, ce afin de susciter les réponses des vertus théologales¹⁰. Ce débat intérieur n'est pas d'une froide abstraction ; fondé sur la lecture et la mémoire de textes multiples¹¹, il est sous-tendu d'exemples et de références implicites ou explicites à des autorités. On s'interrogera donc sur la place des livres, les conditions de possibilité de la littérature, son utilité comme ses limites. Comment lire les autorités, et quelles autorités¹² ?

LECTURES MANIPULATRICES

Les tables d'Indignation préfigurent un mauvais usage des livres, cités en vue de désespérer les hommes :

Elle tenoit unes tables ouvertes, en quoy elle lisoit et ramentevoit les ingratitudez, les faultes et les injures que on lui avoit faittez. (Pr. II, 32-34, p. 6)

-
- 10 Aux alentours de 1460, le dispositif allégorique du *Livre de l'Espérance* sera imité par George Chastelain dans *Les Expositions sur Verité mal prise* : scène d'ouverture analogue, personnification de l'Entendement de l'acteur, débat sur les difficultés liées à l'interprétation des livres et les risques de perversion de leur sens. Voir E. Doudet, *Poétique de George Chastelain (1415-1475)*. "Un cristal mucié en un coffre", Paris, Champion, 2005, p. 705-706 et 762-764.
- 11 Un frontispice du *Livre de l'Espérance* montre Alain Chartier au travail dans son cabinet empli de livres (Oxford, Bodleian Library, ms. E.D. Clarke 34, fol. 2^v) ; miniature reproduite dans *A Companion to Alain Chartier (c. 1385-1430), Father of French Eloquence*, éd. D. Delogu, J. E. McRae et E. Cayley, Leiden-Boston, Brill, 2015, p. 79. À l'arrière-plan apparaît le lit sur lequel plusieurs autres frontispices choisissent de figurer Chartier allongé.
- 12 Cette réflexion s'inscrit dans le sillage de plusieurs études : J. Blanchard, « Artefact littéraire et problématisation morale au xv^e siècle », *Le Moyen Français*, 17, 1985, p. 7-47 ; J. Chiville Zinser, « The Use of *Exempla* in Alain Chartier's *Esperance* », *Res publica litterarum*, 3, 1980, p. 177-189 ; S. Huot, « Re-fashioning Boethius : Prose and Poetry in Chartier's *Livre de l'Espérance* », *Medium Ævum*, 76, 2007, p. 268-284 ; D. Kelly, « Boethius as Model for Rewriting Sources in Alain Chartier's *Livre de l'Espérance* », *Chartier in Europe*, éd. E. Cayley et A. Kinch, Cambridge, D. S. Brewer, 2008, p. 15-30 ; J.-C. Mühlethaler, « Le "rooil de oubliance". Écriture de l'oubli et écriture de la mémoire dans le *Livre de l'Espérance* d'Alain Chartier », *Figures de l'oubli (14^e-17^e siècle)*, éd. P. Romagnoli et B. Wahlen, *Études de Lettres*, 1-2, 2007, p. 203-222.

Indignation apparaît tels les démons qui, dans l'iconographie des *artes moriendi*, entourent le mourant en brandissant les registres de ses péchés pour l'entraîner au désespoir et à la damnation¹³. Douglas Kelly, Sylvia Huot et Jean-Claude Mühlethaler ont tour à tour relevé les manœuvres des apparitions perverses qui, en tronquant les références qu'elles mobilisent dans leur argumentation, n'en retiennent que la mauvaise part. Indignation invoque le cas de Boèce qui,

pour trop amer et deffendre le publique bien et prouffit, fut [...] par le roy Theodorich emprisonné a Pavie, ou il composa son livre de Consolation finant ses jours en prison miserable. (Pr. II, 150-152, p. 10)

Elle se garde bien d'évoquer la sublime victoire de Boèce sur lui-même, qui lui permet d'atteindre, au terme de la *Consolatio*, la sérénité face à son sort aussi tragique qu'injuste¹⁴. Il en va de même de Sénèque, Cicéron et Démosthène, cités juste auparavant : il s'agit à chaque fois de ne retenir que leur fin tragique au regard des hommes, sans considérer la grandeur morale qui les rend en quelque sorte immortels. Défiance, pour sa part, cite l'*Énéide* :

Recorde toy de Virgile, qui en sa tres delicieuse poesterie raconte les destourbiens et desesperez meschiefz ou ledit Ennee fut par sept ans degetté en sa fuicte ennuyeuse : la lecture de divine eloquence dudit Virgile te vaudra experiment. (Pr. III, 66-70, p. 13-14)

Elle veut ainsi enfermer l'*Acteur* dans une impasse, puisque la fuite hors de son pays dévasté ne lui apporterait que des malheurs supplémentaires, à l'instar d'Énée ; à condition, bien sûr, d'occulter les succès ultérieurs du Troyen, appelé à fonder la future Rome dans le Latium¹⁵. Quant à Désespérance, elle ne retient de l'histoire antique qu'une longue cohorte de suicidés qu'elle présente comme le modèle à suivre pour échapper à une vie devenue insupportable (Pr. IV, 33-61, p. 18-19)¹⁶. La lecture ainsi biaisée des autorités peut conduire à la perdition, d'autant que pour un chrétien le désespoir et le meurtre de soi-même sont de terribles

13 Entendement se voit menacé « de mauvaise pensee et de tentacion dyabolique » par les trois « ennemies de la paix des consciences et adversaires du salut des ames » (Pr. V, 31 et 36-7, p. 22-23).

14 Huot, « Re-fashioning Boethius », p. 272.

15 Huot, « Re-fashioning Boethius », p. 272 ; Kelly, « Boethius as Model », p. 17.

16 Huot, « Re-fashioning Boethius », p. 272-273.

péchés, alors que dans la mentalité païenne le suicide peut être un geste éminemment héroïque¹⁷.

Les Vices sont décidément les maîtres du discours fallacieux. Ils prennent volontiers le masque de l'autorité morale, sans que rien ne les y autorise, pour cacher leur désir de nuire, lui-même fruit de l'aveuglement spirituel. [...] Les écrits des *auctoritates* peuvent être utilisés à mauvais escient et égarer un auditeur incapable de discernement¹⁸.

L'autorité frauduleuse des démons intérieurs procède d'une pratique pervertie de l'allégation qui, explique Jacques Legrand, « n'est autre chose n'emais a son propos aucunes hystoires ou aucunes fictions alleguier ou applliquier », procédé rhétorique par lequel « tout langage se demonstre meilleur, plus souverain et plus auctentique¹⁹ ».

Ces lectures partielles et partiales appellent donc une correction, opérée ultérieurement par les Vertus théologiques. Espérance rappelle que Rome fut fondée par les Troyens quoique ceux-ci eussent été « desconfiz, exilés de leur terre et dechacés par tempeste de mer » (Pr. XIV, 99-100, p. 138); elle renverse le cas des suicidés célèbres en autant de contre-exemples qu'il convient plus « de fuir que de suir » (Pr. XI, 128, p. 98). Le traitement parcellaire des *exempla* est toutefois chose courante chez les auteurs de la fin du Moyen Âge, qui sélectionnent les aspects appropriés à leur visée démonstrative²⁰. Ce n'est pas la plasticité de l'exemple qui est en cause, mais l'intention de celui qui l'utilise, selon qu'il s'agit de tromper ou d'édifier. Chez Chartier lui-même, l'exemple peut être réversible. Parmi ceux « qui sont mors de leur propre main par desplaisance de vivre », Espérance évoque « le saut de Marcus Curcius en la fosse de Rome » (Pr. XI, 122-125, p. 98), sans plus de précision. Dans le *Quadrilogue invectif*²¹, Marcus Curcius est cité en exemple de dévouement à la patrie :

17 Espérance souligne ce point tout en précisant que le suicide antique n'a de valeur que dans la perspective de « l'onneur terrien » sans ouvrir à « la beatitude de l'autre vie » promise par le Dieu des chrétiens (Pr. XI, 132-150, p. 99).

18 Mühlerthaler, « Le "rooil de oubliance" », p. 210-211.

19 Jacques Legrand, *Archiloge Sophie*, éd. E. Beltran, Paris, Champion, 1986, p. 156. La définition de Legrand date de 1400 environ et l'allégation est omniprésente dans la littérature didactique du xv^e siècle.

20 C'est fréquemment le cas de Christine de Pizan.

21 Éd. citée, p. 68. Même interprétation dans le *Dialogus familiaris amici et sodalis super deploratione Gallice calamitatis* (*Les œuvres latines d'Alain Chartier*, éd. P. Bourgain-Hemerick, Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 265); l'Ami ajoute cependant : « Tu allegues piteux

il s'est sacrifié en se vouant aux dieux infernaux pour sauver Rome. Dans cette optique, le suicide est subordonné à une cause plus grande, le salut de la patrie ; Chartier n'incite bien sûr pas au suicide mais au patriotisme.

Espérance a ses propres visées démonstratives, au service de la foi catholique. Tout comme une lecture partielle/partiale nécessite une lecture complémentaire qui la corrige, l'Ancien Testament trouve son sens ultime et son accomplissement dans le Nouveau Testament, selon le principe de la lecture typologique manifesté par les deux livres, l'un fermé et l'autre ouvert, que porte Foi (Pr. V, 147-160, p. 27)²². C'est pour ne l'avoir pas compris que les Juifs sont dénoncés par Espérance,

pour ce qu'ilz n'ont voulu humilier leur sens en vray entendement des Escriptions. Grande est leur malediction, quant ilz querent l'entencion des anciens volumez, et ne lez veullent entendre, et que lez maistrez de leurs synagoges lez nourrissent en abus, et pervertissent le sens dez saintes lettres pour divertir leur gent de vraye conversion. Et tant lez a conquis perverses adhurterie et opinative esperance, que ilz ne daignent encliner leur entendement au sens de la lettre, mais ozent forcer les sains textes, et contraindre la verité des prophécies a expositions controuees. (Pr. XII, 142-151, p. 106)

Les « anciens volumez » désignent la Torah, issue de l'Ancien Testament uniquement, et qui donne lieu, dans la tradition juive, à toutes sortes de commentaires (Talmud²³, littérature midrachique, Zohar, etc.), autant d'« expositions controuees » selon Espérance. Cette lecture erronée d'une partie de la Bible amène à une fausse espérance, qualifiée d'« opinative » (Pr. XII, 89-93, p. 104). Plus grave, l'antijudaïsme médiéval reposait sur l'idée que les Juifs avaient condamné à mort le Christ parce qu'ils n'avaient pas reconnu en lui le Messie annoncé par les Prophètes. Espérance critique avec autant de virulence le Coran, corrompu selon elle par les faux enseignements sur l'Ancien Testament qu'un moine nestorien (hérétique, donc) aurait donnés à Mahomet (Pr. XIII, 316-336, p. 124-125)²⁴. Là encore, c'est l'intention malhonnête qui pervertit la vérité des textes ; or « trop est perilleuse l'assemblee de grant clergie avecquez mauvaise pensee » (Pr. XIII, 322-323, p. 125).

exemple. Mais, se tu me crois, tu te efforceras, tant que possible te sera, de donner tel conseil a la chose publique par quoy ne toy ne elle ne perisses pas. »

22 Voir aussi *Espérance*, Pr. XII, 230-236, p. 110 et Po. XIII, 38-64, p. 112.

23 Désigné par les « fables du livre de Charmyck », Pr. XII, 226, p. 109.

24 Idée émise par saint Jean Damascène, reprise par Nicolas de Cues. Dans ce développement, Espérance donne une vision très partielle du Coran.

DU BON USAGE DES AUTORITÉS :
UNE MORALE PAR PROVISION

L'Entendement de l'*Acteur*, quant à lui, est doué de bonne volonté et il a besoin d'exemples concrets pour progresser dans sa compréhension du monde : « qui ne peut attaindre a congnoistre son fait par argumens profons s'aidera d'entendibles exemples, qui sont communs aux simples et aux sages » (Pr. XIV, 6-9, p. 133-134). C'est en tant que pourvoyeuse d'exemples accessibles au plus grand nombre que la littérature – une certaine littérature du moins – manifeste son utilité. Espérance répond immédiatement à la demande d'Entendement en lui indiquant trois sources profitables d'exemples : « A exemples ne peulx tu faillir se tu lis lez volumes de la sainte Escripiture, et les escripts dez hystoires, et croniques de France » (Pr. XIV, 19-21, p. 134). Elle puisera à ces trois domaines au sujet de l'oraison (Pr. XV, 377-450, p. 165-168). Le réservoir de textes valides aux yeux d'Espérance relève donc essentiellement de ce que Cicéron puis Isidore de Séville et d'autres ont défini comme *historia* : des récits d'événements effectivement survenus. Le sens littéral de la Bible²⁵ (premier des quatre sens qui lui sont reconnus) est d'ordre historique, relatif à l'histoire du peuple d'Israël. La consolation écrite par Chartier est de nature théologique, donc nécessairement fondée sur la Bible, alors que la *Consolatio* de Boèce est d'ordre philosophique. Les « escripts dez hystoires » renvoient aux historiens latins, si appréciés à la fin du Moyen Âge²⁶ ; bien sûr, les exemples païens doivent être considérés avec quelque distance : ils « ne sont pas recités pour les ensuyr en creance de religion, maiz pour esmouver a curioseté de devotion » (Pr. XV, 417-418, p. 167). Les chroniques de France (probablement les *Grandes Chroniques de France*²⁷), relatives à l'histoire nationale, sont le

25 Foi y recourt bien sûr aussi : « De la sainte Bible me veul je aider cy endroit », Pr. VII, 54, p. 39.

26 Voir B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.

27 Elles visaient, conformément aux v. 6-7 du poème I, à relater l'histoire du royaume de France depuis le mythe des origines troyennes et à consigner les exemples utiles aux souverains. La version élaborée sous Charles V connut une très large diffusion ; voir F. Duval, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès*

point de départ de la prise de conscience de l'*Acteur*, au risque d'ailleurs d'une crise de désespoir devant la terrible déchéance du pays (Po. I, v. 5-7, p. 1 : « N'a pas granment es croniques lysoie / Et aux haulx faiz des anciens visoye, / Qui au premier noble France fonderent »).

Suivant le principe cicéronien de l'*historia magistra vitæ*²⁸, le témoin angoissé des *mutacions* présentes recherche dans la lecture des Anciens des clefs de compréhension, des réponses à ses interrogations. Chartier, par la bouche d'Espérance, exhibe sa bibliothèque :

Veulx tu doncques voir ton cas en altruy, et les adventures de noz jours comparoir humainement a celle[s] de noz anciens predessesseurs ? Lis Omer, Virgile, Titus Livius, Orose, Troge Pompee, Justin, Flore, Valere [Maxime], Lucan, Julle, Celse, Brunet Latin, Vincent [de Beauvais], et les aultres hystoriens, qui ont travaillé a alongner leur brief aage par la notable et longue renommee de leurs escriptures. (Pr. XIV, 74-80, p. 137)

Et Espérance d'ajouter que tous ces auteurs ont montré comment la providence divine a fait triompher le bonheur sur le malheur des hommes. Foi déploie un autre palmarès, celui des princes qui furent aussi des auteurs savants, démontrant par l'alliance de l'autorité politique et de l'autorité scripturaire la validité du souhait de Platon qui préconisait un philosophe roi pour diriger la cité idéale (*République*, V) :

Salmon le roy tres sage et paisible en fait la preuve, quant tant de livres de sainte doctrine escripvit, et par sens et science dissipa toute iniquité, et getta de sa seigneurie en son temps meschief et discorde. Avicenne, qui profondement attingny lez secrés de nature et vous laissa les belles distinctions de phisique et medecine en son livre dez Canons, fut prince d'Aboaly ; et son envieux Averroys, commentateur d'Aristote, estoit dez ducz de Grece. Julius Cesar, eureux de victoires et glorieux en empyre, n'estoit il orateur et philosophe excellent ? Et trouvons ses oreisons escriptes, et des œuvres d'astrologie par luy amendez. Et se les hystoires sont veritables, l'Almageste et aultres principaux livres dez celestieux sciences sont attribués a Ptholomee, roy de Egypte, qui assembla la noble librairie en son pays, dont on ne pvoit estimer le nombre des volumes. (Pr. IX, 205-219, p. 73)²⁹

littéraires, Genève, Droz, 2007, p. 316-318. Quant à Jean Meschinot, lui aussi plongé, en des circonstances douloureuses, dans la lecture des « croniques anciennes » au début des *Lunettes des Princes*, il y perçoit essentiellement un *memento mori* (éd. C. Martineau-Géniéys, Genève, Droz, 1972, p. 6, XV, v. 4-6).

28 *De Oratore*, II, 36.

29 Les titres nobiliaires prêtés à Avicenne et Averroès sont fantaisistes.

Cette énumération fait suite au rappel du célèbre adage du *Policraticus* de Jean de Salisbury, selon lequel « roy sans lettres est ung asne couronné » (Pr. IX, 173-174, p. 72). Le bon gouvernant doit être un homme de savoir, un homme de livres – à l’instar de Charles V le Sage, mort en 1380 donc de « fraîche mémoire » au temps de Chartier. Savoir et pouvoir se confortent mutuellement :

Car science est de soy mesmez puissant d’aquerir et accroistre povoir ; et puissance sans sens est comme ung arc sans corde, et comme ung beau braz paralitique, bien formé d’os et de chair et de nerfz, et desgarny de sensitif esperit. (Pr. IX, 231-235, p. 74)

Entendement, dans sa quête de la vérité, apparaît comme une figure du lecteur et se voit désigner les autorités à consulter :

Je te renvoye a Ezechiel. La liras tu comme la vanité des prestres qui s’enorgueillissent es magistras du temple et se délectent es honneurs deuz a Dieu, est usurpee par eulx et pugnée... (Pr. VIII, 279-282, p. 60)

D’autres exemples te donnera Valere largement. (Pr. VIII, 338, p. 62).

Remembres toy de Valere ou livre qu’il fist dez choses dignes de memoire. (Pr. XV, 384-385, p. 165)

Se tu prens ton loisir a lyre Seneque ez tragedies, et Jehan Bocace en son livre du cas dez Nobles, tu ne orras autre leçon que de la change dez haultz hommes, la perte des conquereurs et ravalement de ceulx qui trop ont voulu surmonter. (Pr. XIV, 173-177, p. 141)

[F]ay servir a ton esperance les croniques de ta nation. (Pr. XIV, 222-223, p. 143)

Lectures dont Entendement devra bien sûr tirer, autant que possible, des enseignements pour gouverner sa vie. Et pour vivre libre. En ces temps troublés où, à cause de la guerre, chacun est menacé de tomber en la puissance d’autrui, ce n’est pas une mince chose de créditer au moins certains livres d’un pouvoir émancipateur. C’est la définition même des arts libéraux, rappelée par Foi :

Ne scés tu que es premiers ans furent les sept ars appellés liberaux pour ce que les princes et les liberalles et franchises personnes y estudioient. Et ainsi par iceulx scavoir vient on a liberté, et par liberté a franchise et seigneurie. (Pr. IX, 221-225, p. 73)

Les livres certes ne peuvent pas tout mais ils aident l'homme à se forger une morale par provision pour affronter les tribulations de ce monde. Correctement lus, ils donnent des raisons valables d'espérer (par opposition aux fausses espérances dénoncées dans la prose XII), si bien qu'Espérance en vient à célébrer la valeur éthique de la littérature dans le poème XV. C'est un fait stylistiquement remarquable, les passages en vers ayant fonction de glose et de révélation dans le prosimètre :

Pour les haulx faitz meritoires,
 Lez renommes et gloires
 Des victoires,
 Les malfaitz et biens notoires
 Ramener en noz memoires
 Transitoires,
 Et noz sens edifier,
 Sont escriptes lez hystoires
 Et poesiez fictoires,
 Narratoires,
 Des mauvais accusatoires,
 Des bons recommandatoires,
 Laudatoires,
 Pour leurs faitz justifier ;
 Ainsi par versifier,
 Et temps en estudier
 Emplier,
 Ont voulu certifier
 Les clerks et specifier,
 Sans nyer,
 Les cas qui advinrent loires
 Et pour nous humilier
 Et a vertu affier
 Et lyer,
 D'aultruy faitz clarifier,
 Monstrer, exemplifier,
 Et trier
 Noz presens cas peremptoires. (Po. XV, 1-28, p. 148-149)

Remarquons que la littérature de fiction (« poésie fictoire »), autrement dit la *fabula* cette fois, semble *in extremis* réhabilitée – par l'allégorèse, ou *moralisation*, un texte de fiction, faux dans sa lettre, peut en effet se voir crédité d'une signification valable à un autre niveau. Mais on n'en trouve pas d'exemple cité dans le *Livre de l'Espérance*. L'allusion

à Dante, « poete de Florence » (Pr. VIII, 187, p. 56), semble renvoyer au *De monarchia* plutôt qu'à la *Divine comédie*. Espérance conseille à Entendement la lecture des tragédies de Sénèque car elles développent des sujets historiques, et c'est le Boccace des *Cas des nobles hommes*, non du *Décameron*, qu'elle lui adjoint (Pr. XIV, 173-177, p. 141, cité *supra*). La réhabilitation de la fiction reste donc théorique, à moins de considérer la fiction que constitue la mise en scène allégorique qui sert de cadre au *Livre de l'Espérance* lui-même³⁰.

LIMITES DE LA LITTÉRATURE

Reste que la littérature, comme les œuvres humaines en général, ne peut être qu'un miroir approximatif des réalités invisibles. Foi s'adresse à Entendement en paraphrasant un passage célèbre de la 1^{re} épître aux Corinthiens³¹ :

par les creatures faictes en ce visible monde congnoys par reflection, comme en ung mirouer obscur en lumiere de foy, les invisibles œuvres de Dieu, que après la glorification verras face a face. (Pr. VI, 11-14, p. 30)

Le statut particulier de la Bible, en tant que texte sacré inspiré par Dieu, lui vaut évidemment d'être la meilleure des autorités possibles dans le *Livre de l'Espérance* ; comme le remarque Douglas Kelly, les trois apparitions maléfiques sont incapables de la citer et se bornent à des exemples païens³². À défaut, les Pères de l'Église sont des références sûres : Espérance conseille la lecture de la *Cité de Dieu* de saint Augustin et des *Institutions divines* de Lactance (Pr. XIII, 80-81, p. 115-116). Le reste de

30 Dans le *Quadrilogue invectif*, Chartier puise ses *exempla* essentiellement dans la Bible et chez les historiens latins ; pour ce qui est de la littérature médiévale, seuls apparaissent furtivement Roland, Olivier et Ogier le danois (éd. citée, p. 80), mais ce sont des héros de chanson de geste, considérés donc comme historiques. Chiville Zinser repère un passage de l'*Epistola de detestatione belli Gallici et suasionem pacis* où Chartier recourt aux *poemata* pour renforcer un argument (« The Use of *Exempla* », p. 186) ; voir *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, p. 228-229, § 17.

31 S. Paul, I Co 13, 12 : « À présent, nous voyons dans un miroir et de façon confuse, mais alors ce sera face à face. »

32 Kelly, « Boethius as Model », p. 19.

la littérature relève du *trivium* et ne peut prétendre aux sommets de la théologie, science suprême ; la littérature exemplaire n'est qu'un miroir des créatures de Dieu qui permet de « voir [s]on cas en autrui ». Reste donc un écart qualitatif entre les Saintes Écritures et la littérature profane, ce que souligne Espérance au moment de citer en exemple les auteurs antiques et médiévaux³³ : ceux-ci sont plus accessibles à Entendement car, lui dit-elle, « peult estre que ton sentement, encores empraint es mondaines mutations, appete plus exemple de humaine industrie que de divine grace » (Pr. XIV, 72-74, p. 137). Entendement, qui a pratiqué « l'estude de sainte Theologie » (Pr. V, 188, p. 28), reconnaît d'ailleurs, quand il s'adresse à Foi, la supériorité de celle-ci sur l'étude livresque :

A ! haulte vertu divine,
Vers qui s'abaysse et incline
Estude, sens et doctrine
D'entendre si haultement ! (Po. VI, 1-4, p. 29)

Vient un moment où le savoir est vain, où il faut simplement croire (Po. XVI, 19-23, p. 169). La puissance de l'oraison, capable de modifier l'ordre des choses, repose sur la foi et l'espérance, non sur le savoir ; Espérance et Entendement échangent longuement à ce sujet (Pr. XV, 223-450, p. 158-168).

Vient aussi un moment où la réalité enseigne mieux et plus directement que les livres. L'expérience récente³⁴ est comme un livre ouvert dont le contenu est diffusé par la parole³⁵ des anciens :

Veulx tu de rechief exemples de plus fresche memoire ? Laisse les livres, et assure ta creance en la recitation dez anciens hommes [. . .] ce te pourront reciter telz qui encor vivent. (Pr. XIV, 193-195 et 210, p. 142)

33 Citation *supra*.

34 H. Haug repère chez des auteurs bourguignons de la seconde moitié du xv^e siècle tels qu'Olivier de la Marche ou Jean Molinet un détachement des lectures « anciennes » au profit de l'expérience du temps présent : cf. « *Ains les lisoie entre mes dens. Figures d'auteurs-lecteurs (xiv^e-xv^e siècles) : une réaction face au succès mitigé des nouvelles littéraires en contexte curial ?* », en ligne sur fabula.org, § 42-43.

35 J. Batany rappelle qu'au Moyen Âge « le droit accorde plus de foi au témoignage oral (même indirect ou fondé sur une tradition) qu'aux documents écrits, souvent forgés pour appuyer ces témoignages, mais postérieurs à eux » : cf. « Écrit/Oral », *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, éd. J. Le Goff et J.-C. Schmitt, Paris, Fayard, 1999, p. 317. On sait combien Froissart s'est attaché à recueillir le témoignage des protagonistes de la guerre de Cent Ans pour composer ses *Chroniques*.

En dernière instance, l'exemple est à prendre sur le roi, assimilé à un livre vivant – mais le roi, on l'a vu, doit avoir beaucoup lu pour bien agir :

Ung livre faulx escript fait errer ceulx qui y lisent, et a ceulx qui le contre-escripvent adjouster faulz sur faulz. Et se le roy est le livre ou le peuple doit prendre enseignement de vie et amendement de meurs, quant l'original en est corrompu, les copies en sont faictez faulsez. (Pr. VII, 200-205, p. 45)³⁶

On aperçoit la responsabilité du roi et, à travers elle, celle de tout lecteur. De toute façon, l'écrit n'a de vertu que s'il est mis en pratique³⁷, comme le précise plus loin Foi :

Car la loy escripte est de soy morte et sans vigour ; mais le prince est la loy vive, l'ame et l'esprit des loys, qui leur donne pouvoir et vertu, et par son sens et adreccement les vivifie. (Pr. IX, 239-242, p. 74)

La lettre sans l'esprit n'est rien. Ou pour le dire avec saint Paul : « la lettre tue et l'esprit vivifie » (II Co, III, 6).

Finalement, que peut-on espérer de la littérature ? Les lettres bouleversées sur le manteau de France, au début du *Quadrilogue invectif*, symbolisent la crise des signes et du sens qui trouble les esprits à la fin du Moyen Âge et suscite une révision critique de l'héritage littéraire³⁸. Il est à craindre qu'une bonne partie de celui-ci ne débouche que sur l'une des fausses espérances dénoncées – comme il se doit – par Espérance : l'espérance « opinative », erreur de jugement personnel qui (l'exemple des Juifs le montre) peut résulter d'une lecture erronée des Écritures. Dans la perspective chrétienne, on peut se fier aux textes bibliques (seuls garants de la vraie espérance) et historiques (s'ils sont correctement lus)

36 Le Peuple émet un argument analogue dans le *Quadrilogue invectif* : « selon ce que les princes et les haulx hommes se maintiennent en estat et en vie, le peuple y prent sa rigle et son exemple, soit de bien, soit de mal, de paix ou d'esclandre. » (éd. citée, p. 48-49).

37 Christine de Pizan opère à ce propos une distinction entre le sage et le savant dans son *Livre de la Paix* : « sages est cil qui sagement fait bonne euvre et non cil qui la scet seulement sans en savoir ouvrir. » (*The Livre de la Paix of Christine de Pizan*, éd. C. C. Willard, La Haye, Mouton, 1958, p. 70). Dans *Le Temps recouvré* (1451), Pierre Chastellain considère, face à la foule des livres nécessaires à l'acquisition de « la theoricque », « que riens ne [lui] valoit / Science telle sans praticque » (*Les Œuvres de Pierre Chastellain et de Vaillant*, éd. R. Deschaux, Genève, Droz, 1982, CCXIII-CCXIV, p. 94).

38 Voir F. Bouchet, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, Champion, 2008, p. 262-274.

parce qu'on peut en tirer une vérité. Mais de là à penser que le salut puisse venir des livres... Chartier semble se détourner (il n'en parle même pas) des mensonges des fictions romanesques et courtoises, que Philippe de Mézières appelle « les bourdes de Lancelot et semblables³⁹ », quand d'autres de ses contemporains affirmaient la valeur exemplaire de l'héroïsme chevaleresque. Il doit se souvenir de la condamnation par saint Augustin des vaines fictions poétiques, qui détournent l'âme de Dieu (*Confessions*, I, 13). Et qu'aurait dit Charité, si Chartier avait eu le temps de la faire intervenir dans la dernière partie, manquante, du *Livre de l'Espérance*? On est tenté de citer un autre verset de la première épître aux Corinthiens : « Quand j'aurais le don de prophétie, la science de tous les mystères et de toute la connaissance, quand j'aurais la foi la plus totale, celle qui transporte les montagnes, s'il me manque l'amour [*caritatem*], je ne suis rien. » (I Co, 13, 2). En définitive, la science de tous les livres est vouée à s'abolir dans le mystère de la charité.

Florence BOUCHET
Université Toulouse – Jean Jaurès
PLH-ELH (EA 4601)

39 Philippe de Mézières, *Le Songe du Viel Pelerin*, éd. G. W. Coopland, Londres, Cambridge University Press, 1969, vol. II, p 221.